



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 11 mars 2024

**Présents** : Jean-Claude ARTEIL, Marie BARBAUX-DREUX, Sylvie CARMELLE, Grégory COIGNOUX, Dominique LEBLOND, Patrick LE REZIO, Sophie MENUS, Annick OHLERT, Olivier PAWLICKI, Carole RIBEIRO, Benoît ROGER.

**Absents excusés** : Adeline NEAU (pouvoir à Carole RIBEIRO) ; Arnaud POETTE (pouvoir à Annick OHLERT) ; Mélanie EVRA

**Secrétaire** : Annick OHLERT

### 2024-007 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion - délibération

Madame Le Maire donne lecture à l'Assemblée du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 12 février 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de cette réunion.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
11	11+2	13	0	0	0

### 2024-08 - Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables

Vu la Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 Mars 2023,

Vu l'article 15 de ladite Loi qui demande aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables,

Vu la délibération 2024\_003 du 12 février 2024,

Après présentation des résultats de la consultation auprès des habitants,

Madame le Maire propose de débattre autour de la définition des zones d'accélération sur les énergies suivants :

- **Solaire Photovoltaïque au sol** : il est proposé de l'instaurer sur les zones AK, ZB, ZI, ZD, ZC du plan cadastral.
- **Solaire Photovoltaïque sur bâtiments** : il est proposé de l'instaurer sur la zone AB du plan cadastral.
- **Geothermie** : il est proposé de l'instaurer sur la zone AB du plan cadastral.
- **Éolien** : il est décidé de ne pas instaurer de zone d'accélération sur cette énergie,
- **Méthanisation** : il est décidé de ne pas instaurer de zone d'accélération sur cette énergie,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- arrête les propositions de zones d'accélération telles que présentées ci-dessus et annexées à la présente délibération,
- charge Madame le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'application de la présente délibération.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
11	11+2	13	0	0	0

**2024-09 – a/ Budget annexe des locaux commerciaux : approbation du compte de gestion 2023- délibération**

Les écritures comptables du compte de gestion du trésorier n'appellent aucune observation (conformes au compte administratif), le Conseil Municipal décide d'approuver le compte de gestion 2023.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
11	11+2	13	0	0	0

**2024-10 – b/ Budget annexe des locaux commerciaux : approbation du compte administratif 2023- délibération**

Monsieur ARTEIL Jean-Claude, doyen des conseillers municipaux présents en séance, préside l'approbation du compte administratif 2023 présenté par Mme le Maire.

(Il est précisé que Mme le Maire a quitté la séance lors du vote).

Les résultats budgétaires sont les suivants :

<b>RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE 2023</b>			
<b>COMPTE ADMINISTRATIF</b>			
	<b>Section d'investissement</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	<b>TOTAL des sections</b>
<b>RECETTES</b>			
<i>Prévisions budgétaires (BP)</i>	30 768,75	34 550,65	65 319,40 €
<i>Titres de recettes émis</i>	12 000,00	15 350,86	27 350,86 €
<b>DEPENSES</b>			
<i>Prévisions budgétaires (BP)</i>	30 768,75	34 550,65	65 319,40 €
<i>Dépenses réalisées</i>	6 632,50	481,90	7 114,40 €
<b>RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>	<b>5 367,50</b>	<b>14 868,96</b>	<b>20 236,46 €</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif du budget annexe des locaux commerciaux pour l'exercice 2023.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	10+1	11	0	0	2

**2023-011 – c/ Budget annexe des locaux commerciaux : affectation des résultats 2023-délibération**

**RÉSULTATS DE CLOTURE APRES REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2022)	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture
<b>INVESTISSEMENT</b>	30,87 €		5 367,50	5 336,63 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	25 930,84 €	12 000,00 €	14 868,96	28 799,80 €
<b>TOTAL</b>	25 899,97 €	12 000,00	20 236,46	34 136,43 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :  
Décide d'affecter au budget pour 2024, les résultats d'investissement et de fonctionnement de l'exercice 2023 de la façon suivante :

**AFFECTATION DU RÉSULTAT DES RESULTATS 2023**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Compte 002 en recettes - Excédent de fonctionnement reporté	16 000,00 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	Excédents de fonctionnement N-1 capitalisés 1068	12 799,80 €
	Compte 001 en recettes - Excédent d'investissement reporté	5 336,63 €

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
11	11+2	13	0	0	0

**2024-012 – d/ Budget annexe des locaux commerciaux : adoption du budget primitif 2024-délibération**

Madame le Maire invite le conseil municipal à adopter le budget primitif 2024 du budget annexe des Locaux Commerciaux.

Le contenu détaillé de ce budget figure dans le document qui a été remis aux conseillers municipaux et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur. Ce budget s'équilibre ainsi :

**BUDGET PRIMITIF 2024**

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	TOTAL des sections
<b>RECETTES</b>	37 338,57	34 823,56 €	72 162,13 €
<b>DÉPENSES</b>	37 338,57	34 823,56 €	72 162,13 €

Le conseil municipal,  
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants,  
Après avoir entendu en séance le rapport de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré,  
ADOpte à l'unanimité le budget primitif 2024 du budget annexe des Locaux Commerciaux, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
11	11+2	13	0	0	0

**2024-013 – a/ Budget annexe du service des eaux : adoption du compte de gestion 2023- délibération**

Les écritures comptables du compte de gestion du trésorier n'appellent aucune observation (conformes au compte administratif), le Conseil Municipal décide d'approuver le compte de gestion 2023.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
11	11+2	13	0	0	0

**2024-014 - b/ Budget annexe du service des eaux : approbation du compte administratif 2023- délibération**

Monsieur ARTEIL Jean-Claude, doyen des conseillers municipaux présents en séance, préside l'approbation du compte administratif 2023 présenté par Mme le Maire.

(Il est précisé que Mme le Maire a quitté la séance lors du vote).

Les résultats budgétaires sont les suivants :

<b>RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE 2023</b>			
<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2023</b>			
	Section d'investissement	Section de fonctionnement	TOTAL des sections
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires (BP)	166 772,51	98 945,98 €	265 718,49
Titres de recettes émis	23 275,91	21 639,63 €	44 915,54
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires (BP)	166 772,51	98 945,98	265 718,49
Dépenses réalisées	4 124,94	24 639,20	28 764,14
<b>RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>	<b>19 150,97</b>	<b>-2 999,57 €</b>	<b>16 151,40</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
APPROUVE le compte administratif du budget annexe du service des eaux pour l'exercice 2023.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
10	10+1	11	0	0	2

**2024-015 – c/ Budget annexe du service des eaux : affectation des résultats 2023-délibération**

**RÉSULTATS DE CLOTURE APRES REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2022)	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture
<b>INVESTISSEMENT</b>	73 526,83	19 150,97	92 677,80
<b>FONCTIONNEMENT</b>	78 444,48	2 999,57	75 444,91
<b>TOTAL</b>	151 971,31	16 151,40	168 122,71

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :  
 Décide d'affecter au budget pour 2024, les résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2023 de la façon suivante :

**AFFECTATION DES RESULTATS 2023**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Compte 002 en recettes - Excédent de fonctionnement reporté	75 444,91 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	Compte 001 en recettes - Excédent d'investissement	92 677,80 €

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
11	11+2	13	0	0	0

**2024-016 – d/ Budget annexe du service des eaux : adoption du budget primitif 2024-délibération**

Madame le Maire invite le conseil municipal à adopter le budget primitif 2024 du budget annexe du Service des Eaux.

Le contenu détaillé de ce budget figure dans le document qui a été remis aux conseillers municipaux et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur :

Ce budget s'équilibre ainsi :

**BUDGET PRIMITIF 2024**

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	TOTAL des sections
<b>RECETTES</b>	173 625,71 €	97 147,91 €	270 773,62 €
<b>DÉPENSES</b>	173 625,71 €	97 147,91 €	270 773,62 €

Le conseil municipal,  
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants,  
Après avoir entendu en séance le rapport de Madame le Maire,  
Après en avoir délibéré,  
ADOpte à l'unanimité le budget primitif 2024 du budget annexe du Service des Eaux, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
11	11+2	13	0	0	0

**2023-017 – a/ Budget annexe du service assainissement : adoption du compte de gestion 2023 - délibération**

Les écritures comptables du compte de gestion du trésorier n'appellent aucune observation (conformes au compte administratif), le Conseil Municipal décide d'approuver le compte de gestion 2023.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
11	11+2	13	0	0	0

**2023-018 – b/ Budget annexe du service assainissement : adoption du compte administratif 2023 - délibération**

Monsieur ARTEIL Jean-Claude, doyen des conseillers municipaux présents en séance, préside l'approbation du compte administratif 2023 présenté par Mme le Maire.  
(Il est précisé que Mme le Maire a quitté la séance lors du vote).  
Les résultats budgétaires sont les suivants :

<b>RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE 2023</b>			
	Section d'investissement	Section de fonctionnement	TOTAL des sections
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires (BP)	196 408,27	171 362,96	367 771,23
Titres de recettes émis	23 797,00	71 512,13	95 309,13
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires (BP)	196 408,27	171 362,96	367 771,23
Dépenses réalisées	32 800,00	28 231,40	61 031,40
<b>RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>	<b>9 003,00</b>	<b>43 280,73</b>	<b>34 277,73</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
APPROUVE le compte administratif du budget annexe du service de l'assainissement pour l'exercice 2023.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	2
10	10+1	11	0	0	0

**2024-019 – c/ Budget annexe du service assainissement : affectation des résultats 2023 - délibération**

<b>RÉSULTATS DE CLOTURE APRES REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS</b>			
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2022)	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>42 150,99</b>	<b>9 003,00</b>	<b>33 147,99</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>114 063,04</b>	<b>43 280,73</b>	<b>157 343,77</b>
<b>TOTAL</b>	<b>156 214,03</b>	<b>34 277,73</b>	<b>190 491,76</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide d'affecter au budget pour 2024, les résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2023 de la façon suivante :

<b>AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Compte 002 en dépenses- excédent de fonctionnement reporté	<b>157 343,77 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Compte 001 en recettes - Excédent d'investissement reporté	<b>33 147,99 €</b>

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
11	11+2	13	0	0	0

**2024-020 -d/ Budget annexe du service assainissement : adoption du budget primitif 2024 - délibération**

Madame le Maire invite le conseil municipal à adopter le budget primitif 2024 du budget annexe du Service de l'Assainissement.

Le contenu détaillé de ce budget figure dans le document qui a été remis aux conseillers municipaux et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur. Ce budget s'équilibre ainsi :



<b>BUDGET PRIMITIF 2024</b>			
	Section d'investissement	Section de fonctionnement	TOTAL des sections
<b>RECETTES</b>	226 529,08	228 643,77	455 172,85
<b>DÉPENSES</b>	226 529,08	228 643,77	455 172,85

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants,

Après avoir entendu en séance le rapport de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité le budget primitif 2024 du budget annexe du Service de l'Assainissement, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
11	11+2	13	0	0	0

### 2024-021 - Commission des fêtes - délibération

Madame le Maire présente le programme des festivités 2024 suite à la réunion de la commission des fêtes qui s'est tenue le 13 février 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce compte-rendu.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
11	11+2	13	0	0	0

### Questions diverses.

- Madame le Maire informe les membres du Conseil que les travaux Rue de Vivaise (du carrefour Rue Saint Privat au cimetière) sont terminés. Les mâts de l'éclairage public sont en service depuis vendredi 8 mars 2024.

- A la demande de Madame MENUS sur le sujet de la fermeture de classe, Madame le Maire rappelle les arguments transmis à la DASEN et précise que la décision finale sera prononcée en juin.

- Monsieur ROGER s'interroge sur l'état d'avancement de la vidéoprotection et Madame le Maire précise que certaines caméras sont mises en service et d'autres en attente de raccordement.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h50.

Fait à COUVRON-ET-AUMENCOURT, les jours, mois et an susdits

Le Maire,

Carole RIBETRO



La secrétaire de séance,

Annick OHLERT